

Un Assistant du chef d'activité spécialité glissière de sécurité (H/F)

Rattaché à la Direction routes et aménagement, sous l'autorité hiérarchique du Responsable du Parc Départemental, l'Assistant au Chef d'activité intervient sur les chantiers et assure un appui au chef d'activité dans le domaine des glissières de sécurité et des petits chantiers de terrassement

GRADE MINIMAL : Adjoint technique territorial

GRADE MAXIMAL : Agent de maîtrise principal

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Bar-le-Duc

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Participer aux activités Exploitation

- Intervenir sur les chantiers spécifiques aux activités Exploitation du Parc (exemples : réalisation des enduits superficiels, réalisation de signalisation horizontale, pose et réparation de glissières de sécurité, entretien des dépendances, fauchage, élagage, curage des fossés, circuits de salage et de déneigement.....)
- Participer à la sécurisation des chantiers
- Effectuer l'entretien des matériels et signaler les anomalies au chef d'activité
- Être autonome sur le poste de chauffeur des engins spécifiques dans son domaine de spécialité
- Participer au suivi analytique des activités en rendant compte quotidiennement des tâches réalisées

2- Assurer un appui du chef d'activité sur l'activité Glissières de Sécurité et petits chantiers de Terrassement

- Prévoir les approvisionnements de matériaux et matériels
- Organiser les chantiers avec l'équipe
- Veiller au respect des normes de pose des GS
- Organiser et planifier les interventions avec les ADA
- Assurer la saisie journalière des chantiers GS sur le tableau de suivi
- Réaliser les métrés après travaux GS et terrassement
- Encadrer et mettre en œuvre les petits chantiers de terrassement

3- Participer à la mise en œuvre d'autres petits chantiers

- Assurer l'encadrement et la mise en œuvre de petits chantiers autres que GS et terrassement (2 ou 3 agents), en cas d'absence ou en appui du chef d'activité

4- Assurer éventuellement des missions en polyvalence

- Réaliser des travaux d'entretien de bâtiments
- Réaliser des travaux de maintenance sur des matériels de l'exploitation
- Participer à un renfort dans les A.D.A.

5- Participer aux astreintes

- Participer aux astreintes hivernales à raison de 1 semaine sur 3
- Participer aux astreintes d'été éventuellement

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Organisation et fonctionnement du Département, Techniques de mise en œuvre des matériels et matériaux et des réglementations en vigueur, Techniques d'entretien courant de la route, Métiers relatifs à l'entretien des routes

Compétences professionnelles : Utilisation d'engins de chantier, Capacité à se former et à travailler en équipe, Maîtrise des outils bureautiques et des environnements informatiques, Appliquer les consignes de Sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels dangereux

Attitudes professionnelles : Aptitude au management des équipes de terrain, Disponibilité, Polyvalence des compétences, Sécurité sur les chantiers

CONDITIONS SPÉCIFIQUES :

Travail en équipe, Présence sur chantier ou voie publique, Permis B et C.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) **avant le 13 Octobre 2023**, à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez M. Laurent CARL
Responsable du Parc Départemental au 03.54.61.04.56*